



LE MOUVEMENT POPULAIRE

Bouches-du-Rhône
13e circonscription

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 21 janvier 2010

Affaire Granié : LA HONTE

La Justice vient de condamner sévèrement Bernard Granié (élu PS) à une **peine de prison ferme, cas rarissime** lorsque des élus passent devant un tribunal. Les faits établis sont d'une particulière gravité : la corruption est **une trahison à l'égard du peuple**, et le ferment des malheurs de la République. Le juge a également prononcé une peine de privation des droits civiques, civils, et l'interdiction d'exercice d'une fonction publique, toutes assorties d'une exécution provisoire qui les rend **applicables immédiatement** : l'appel évoqué par l'avocat de Bernard Granié n'est pas suspensif.

1/ Contrairement à ce que prétendait hier l'avocat de Bernard Granié, l'exécution provisoire d'une peine complémentaire d'inéligibilité est **parfaitement légale**, et plusieurs **jurisprudences** récentes le confirment (voir document ci-joint).

2/ En refusant d'appliquer la décision du tribunal, Bernard Granié se comporte comme si son poste d'élu communautaire et président du SAN Ouest-Provence était **sa propriété personnelle**. C'est pour nous la marque d'un **mépris total envers la population** et envers les institutions chargées de la défendre contre les élus corrompus.

3/ Nous demandons au **préfet** de veiller personnellement à l'application immédiate du jugement, et de **prononcer la déchéance d'office de Bernard Granié** au regard de tous ses mandats et fonctions publiques.

4/ L'UMP de la 13e circonscription organise **ce jeudi 21 janvier à 19h un comité de circonscription exceptionnel** pour définir un **cahier d'actions et de propositions** pour sortir notre territoire du marasme éthique dans lequel il est tombé.

5/ Nous réaffirmons solennellement notre attachement à un clivage politique sain, débarrassé des élus corrompus qui discréditent durablement l'ensemble de la classe politique française, dont ils sont le cancer. Persuadé qu'il existe des représentants intègres au sein de chaque parti politique, **nous demandons à ceux qui avaient localement soutenu inconditionnellement Bernard Granié, mais aussi à la fédération départementale du Parti socialiste des Bouches-du-Rhône et notamment à son premier secrétaire, de clarifier publiquement leur position à l'égard de ces pratiques détestables**, afin de favoriser l'émergence des élus honnêtes et d'écarter définitivement ceux qui ne le sont pas.

Michèle VASSEROT
Déléguée de circonscription

au nom de l'ensemble des représentants UMP de la circonscription
(villes de Martigues, Istres, Fos-sur-Mer, Saint Mitre les Remparts, Port-de-Bouc, Port-Saint-Louis)